

VOTRE RÉGION

RÉGION EXPRESS

ALPES DU SUD

Des agents de l'ONF ont manifesté



→ Ce jeudi 17 mai, des personnels fonctionnaires et ouvriers forestiers de l'Office national des forêts, en grève, se sont retrouvés en Avignon pour manifester. Ils venaient des six départements de Paca, ainsi que de l'Hérault, la Lozère, le Gard, la Drôme et l'Ardèche. 30 personnels des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont fait le déplacement pour rejoindre cette manifestation (une des cinq organisées en France ce jour-là), avec force sifflets, trompes de chasse, concerts de tronçonneuses, distribution de tracts tout au long du parcours et plantation d'un érable sur un parterre proche du Palais des Papes. La signification : "l'arbre est vital pour l'humanité et les forestiers du service public sont indispensables pour une gestion durable et équilibrée des forêts publiques. Ce modeste érable cache la forêt que veulent défendre les forestiers ONF." Selon le secrétaire de la section des Hautes-Alpes du SNUFEN-Solidaires, "ce n'est que le début de toute une série de manifestations nationales à venir".

GAP

Aménagements de la prison : la sénatrice fait une promesse

→ Hier matin, Patricia Morhet-Richaud, sénatrice des Hautes-Alpes, a fait un tour par la case prison. Elle a visité la maison d'arrêt de Gap, "qui compte moins de 40 places", précise son service de presse dans un communiqué. L'occasion, donc, de parler "des aménagements qui permettraient d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser l'organisation du centre pénitentiaire haut-alpin." Elle a fait une promesse : "L'ancienne cour d'assises représente un formidable potentiel immobilier, je vais donc appuyer la demande auprès des autorités de tutelle."



HAUTES-ALPES | Hervé Roche, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Une mesure « catastrophique pour l'économie »

Ils ont beau avoir le nez dans les chiffres, ils savent aussi hausser le ton quand il le faut. Dans toute la France, les commissaires aux comptes sont en colère à cause d'un projet de loi.

Ces experts chargés de vérifier les finances des entreprises voient d'un très mauvais œil le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises – ou loi Pacte – porté par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie.

« Un véritable bond en arrière »

Voilà la situation actuelle : les commissaires aux comptes doivent intervenir dans les entreprises de plus de 20 salariés, qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros. Voilà le changement : avec la nouvelle mesure gouvernementale, seules les entreprises comptant plus de 50 salariés et effectuant un chiffre d'affaires d'au moins 8 millions d'euros devront faire appel à ces commissaires indépendants. L'objectif du gouvernement ? Faire économiser 5 500 euros par an aux sociétés.

Selon Hervé Roche, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC), basée à Grenoble, cet abaissement des seuils d'audit obligatoires est « un véritable bond en arrière » pour l'économie. Dans les Hautes-Alpes, l'Isère et la Drôme – les départements sous sa responsabilité – il pré-

voit même la disparition de plus de la moitié de ses confrères... Explications. Avec pas mal de chiffres, forcément.

→ Comment qualifieriez-vous ce projet de loi ?

«Catastrophique pour l'économie. Au niveau social, fiscal, bancaire, au niveau de la pérennité des entreprises, il s'agit d'un véritable bond en arrière. En France, on perdrait 154 000 entreprises sur les 196 000 qui font appel à notre profession à l'heure actuelle. C'est la disparition annoncée de 80 % de nos clients. Soit 50 % de chiffre d'affaires. 6 000 à 7 000 emplois directs seraient menacés.

En ce qui concerne l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes, nous allons très certainement assister, dans les 3 à 5 ans, à la disparition de 118 commissaires aux comptes sur 234. C'est-à-dire que 50 % d'entre nous ne feront plus d'audits d'entreprises. Cela équivaut aussi à 220 emplois impactés sur la CRCC. L'audit d'entreprises représente 75 % de nos activités. Pour certains, 100 %.

Si cette mesure est appliquée, je pense que l'on devra y revenir dans 5 ou 10 ans.»

→ Que vont faire vos concitoyens et confrères touchés par ces pertes d'activités ?

«Pour ceux qui ont une activité annexe en tant qu'expert-comptable, ils devront attendre que cela compense. Ce sera moins problématique.



Hervé Roche, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes, déplore le projet de loi porté par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie. Archives Le DL.

Pour ceux qui ne font que de l'audit d'entreprises, il y a peu d'issues... C'est comme si on disait à un médecin de devenir infirmier ou aide-soignant. Nous sommes complètement démunis face à cela.»

→ Votre profession attire-t-elle des jeunes ?

«Oui. Aujourd'hui, entre 8 000 et 10 000 étudiants sont engagés dans la filière de l'audit. C'est un niveau doctorat. Que faire d'eux ? Ils ne vont pas entrer dans une profession sinistrée... Idem pour les professionnels qui ont débuté leur carrière ces dernières années. Ils ont emprunté

pour s'installer sur la base d'une clientèle qui va disparaître.»

→ Vendredi matin à Gap, vous avez rencontré Pascale Boyer (députée LREM des Hautes-Alpes) et Patricia Morhet-Richaud (sénatrice LR). Qu'en est-il ressorti ?

«Nous leur avons dit que nous souffrons d'un manque de considération et d'un manque de dialogue. On essaie d'avancer, avant le passage de la loi devant le Parlement. On nous parle de début 2019. Cela nous laisse un peu de temps.»

Alexandre OLLIVIERI

INFOS EN +

COMBIEN SONT-ILS ?

Selon Hervé Roche, la France compte 14 000 commissaires aux comptes. La compagnie régionale de Grenoble, qui gère l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes, compte, elle, 234 membres. Une vingtaine exerce dans le 05.

MOBILISATION NATIONALE

Des milliers de commissaires aux comptes ont manifesté jeudi dans plusieurs grandes villes de France.

Leur rôle ?

Hervé Roche, président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes : « Beaucoup de monde a besoin d'être sûr que les comptes des entreprises sont certifiés : les actionnaires, notamment ceux qui font de l'épargne de proximité ; les banquiers, qui ont besoin de l'aval d'un tiers pour des financements importants ; L'État, aussi, puisque ces entreprises auditées assurent une base fiscale ; les salariés, dans le cadre de l'intéressement ; sans oublier les fournisseurs, qui veulent souvent savoir s'ils peuvent faire confiance à un client, qui demande un crédit, par exemple. »

EXCLUSIVITÉ

SAISON
SOURIRE

Jusqu'au 2 juin

C'EST GONFLÉ !

DES PRIX ET DES SOURIRES !

L'ENTREPÔT
DU BRICOLAGE

JUSQU'À **50%** SUR UNE
SÉLECTION DE PRODUITS
EN BRICOCHÈQUE (bon d'achat) crédité sur votre Carte Sourire

Infos magasins et achats en ligne

DEPUIS LE 6 AVRIL VOTRE MAGASIN LA BOÎTE À OUTILS EST DEvenu L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE